

**DELIBERATION N° 2023-04
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 13
Date de convocation : 24 mars 2023

SEANCE ORDINAIRE DU 31 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.
La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Philippe PLANCHARD, M. Luc PLANCHARD, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE

Absents excusés : M. Serge BULIN donne pouvoir à M. Damien GAILLETON
M. Julien BONETTI donne pouvoir à M. Cyrille MARLE
M. Philippe GRILLOT donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD

Absents : M. Loïc LAUBIER,
M. Pascal BIZOUARNE

Secrétaire de séance : M. Luc PLANCHARD

Objet : Vote du Compte de Gestion 2022 – Assainissement

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que les exécutions des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2022 ont été réalisées par le comptable du Trésor et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif du service assainissement de la Commune.

Considérant la concordance de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du receveur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à **P'unanimité** le Compte de Gestion pour l'exercice 2022.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les-Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance
Luc PLANCHARD



Le Maire,
Alain BAUGET

